

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 20
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 17 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUMILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 19/12/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : M. EJNER Pascal

1. CONSULTATION EMPRUNT BUDGET INVESTISSEMENT 2019

Le Maire indique qu'il y a lieu de contracter un emprunt afin de financer les travaux d'investissement prévus au budget primitif 2019.

Quatre banques ont été consultées et trois ont remis une offre.

L'offre du crédit agricole étant la plus économiquement avantageuse, le Maire propose de retenir celle-ci.

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Montant : 350 000 €
- Durée : 15 ans
- Périodicité : Trimestrielle
- Taux fixe 0.81 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'autoriser le Maire à signer le contrat de crédit avec le crédit agricole selon les modalités ci-dessus.

VOTE 21	POUR 19	CONTRE 0	ABSTENTION 2
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD